

# CLIMATS

LE MAGAZINE DE VOTRE RETRAITE



société

## Cours en ligne avec the Artist Academy

cahier infos

Retrouver  
votre information retraite p. 10 à 17



# L'accueil familial : une alternative pour l'hébergement des personnes âgées dépendantes



MonSenior,  
jeune société lyonnaise,  
propose de mettre en  
relation les accueillants  
familiaux et les  
personnes âgées qui  
nécessitent une prise  
en charge.

La France compterait environ deux millions de personnes âgées dépendantes, pour 600 000 à 700 000 places en Ehpad, ce qui en contraint beaucoup à rester chez elles. Or cela coûte cher et cache souvent un profond isolement.

Reconnue entreprise solidaire d'utilité sociale, MonSenior souhaite repenser la prise en charge de nos aînés, en lui donnant une dimension plus chaleureuse.

Depuis 2019, elle offre aux personnes âgées dépendantes de la région Auvergne-Rhône Alpes une solution alternative, l'accueil familial, qui permet leur prise en charge dans des conditions conviviales et sécurisantes. En effet, celle-ci a lieu au domicile de professionnels agréés par le



département qui, pour 70 % d'entre eux, sont des professionnels de santé en reconversion (aides-soignants, infirmiers, etc.).

MonSenior organise la mise en relation lors d'une rencontre physique au domicile de l'accueillant, afin que chacun voit si cela lui convient. Si tel est le cas, la société se charge des démarches administratives et juridiques liées à l'organisation du séjour et du suivi tout au long de ce dernier, tandis qu'un contrôle médico-social strict est réalisé par le département.

## Une prise en charge utile aussi pour soulager les aidants

### Une mise en place rapide à un prix abordable

MonSenior garantit une prise en charge rapide, dans les 72h, en situation d'urgence. Une aubaine en sortie d'hospitalisation, quand la personne âgée ne peut pas rentrer immédiatement chez elle ou attend une prise en charge dans une institution. MonSenior intervient aussi dans le répit des aidants, qui sont estimés à 12 millions en France. Ces derniers, qui dépensent beaucoup de temps et d'énergie pour s'occuper de leurs proches, ont parfois besoin de repos pour reprendre leur souffle.

MonSenior propose de les soulager en prenant en charge temporairement la personne dont ils s'occupent. Au besoin, l'accueil du couple aidant-aidé peut même être envisagé.

Les tarifs oscillent entre 70 et 90 € par jour en pension complète, selon le degré d'autonomie de l'accueilli, qui peut déduire de ce montant un certain nombre d'aides (aide au logement, allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale à l'hébergement, etc.).

L'accueil familial ouvre par ailleurs droit à crédit d'impôt au titre de l'emploi d'une personne à domicile. Au final, le reste à charge oscille entre 40 et 55 € par jour, selon le département et le degré d'autonomie de la personne.

**Claire Bouc**





## Une offre solidaire à valoriser

**Co-fondateur de MonSenior, Clément Venard nous parle plus en détail de l'accueil familial.**

### > L'accueil familial est-il un nouveau mode de prise en charge

« Non, l'accueil familial existe depuis longtemps, grâce à de nombreuses associations qui le mettent en place localement. Ce qui est nouveau, c'est son regroupement en réseau, qui apporte aux personnes dépendantes de la visibilité sur la disponibilité des accueillants et permet une totale adéquation entre le projet d'accueil de l'accueillant et les souhaits de la personne accueillie. MonSenior permet en outre une prise en charge temporaire, ce qui est totalement nouveau. Jusque-là, l'accueil familial était surtout perçu comme une alternative à la maison de retraite, donc sur des temps longs. En s'adossant aux établissements de santé qui jouent un rôle de prescripteurs, MonSenior peut organiser de courts séjours. »



### > Quels développements envisagez-vous ?

« Depuis fin juin, le site MonSenior s'est transformé en une plateforme digitale permettant aux bénéficiaires de consulter directement des profils d'accueillants, de découvrir leurs projets et leurs disponibilités. Nous souhaitons par ailleurs étendre le dispositif MonSenior à d'autres territoires, afin de créer un maillage national. Pour cela, nous avons besoin de faire connaître l'accueil familial, afin que chacun pense naturellement à ce mode de prise en charge, mais aussi afin de susciter des vocations autour du métier d'accueillant. Ce dernier est rémunérateur et présente l'avantage de pouvoir être pratiqué à domicile. L'Auvergne-Rhône Alpes compte environ 400 accueillants: il nous faut en recruter beaucoup plus ! »

### > Comment s'organisent les recrutements ?

« Nous avons noué des partenariats avec différents acteurs (Pôle Emploi, complémentaires retraites, etc.), avec lesquels nous organisons des sessions de recrutement. Nous n'exigeons aucun diplôme, mais étudions les projets d'accueil des futurs accueillants. S'ils nous semblent cohérents avec le socle familial, mais aussi avec le domicile qui doit être adapté à l'accueil d'une personne dépendante, nous les renvoyons vers le Conseil départemental, qui pousse plus loin les investigations afin de délivrer son agrément. Une formation initiale de plusieurs jours est ensuite dispensée autour de thématiques centrales (grand âge et dépendance, premiers secours, psychologie de la personne âgée, etc.), puis une formation continue autour de thématiques complémentaires est proposée pendant les cinq années de la durée de l'agrément.